



CUEP du 24 juin 2020

Projet d'arrêté instituant une commission consultative compétente pour les accidents du travail des agents contractuels de droit public de la Caisse des dépôts.

La création de cette commission permet de pouvoir répondre à un vide juridique relatif aux accidents du travail concernant les agents contractuels de droit public de la Caisse des dépôts.

La **CFE-CGC** a donné un avis favorable à la création de cette commission.

Les votes en séance

NOTES		UNSA	CFE-CGC	CFDT	CGT	SNUP	TOTAL
	Pour	6	1	4			11
	Abstention				3	1	4
	Contre						

Projets d'avenants à l'accord relatif au compte épargne temps applicable aux agents contractuels sous le régime des conventions collectives **et** au règlement du compte épargne temps applicable aux fonctionnaires, agents de droit public et sous statut CANSSM de la Caisse des dépôts et consignations.

Ces deux avenants sont compatibles avec l'accord sur les congés 2020 et permettent d'augmenter de 10 à 20 le nombre de jours pouvant être déposés sur le CET et de 60 à 70 le plafond du CET.

La **CFE-CGC** signataires de tous ces accords, signera également ces avenants.

Les votes en séance

NOTES		UNSA	CFE-CGC	CFDT	CGT	SNUP	TOTAL
	Pour	6	1				7
	Abstention			4		1	5
	Contre				3		3



CALENDRIER Sous réserve de modifications

CUEP

23 juillet 2020
13 octobre 2020
16 décembre 2020
CSSCT NATIONAL
17 juillet 2020
7 octobre 2020
10 décembre 2020
CSSCT DR
15 septembre 2020
4 décembre 2020

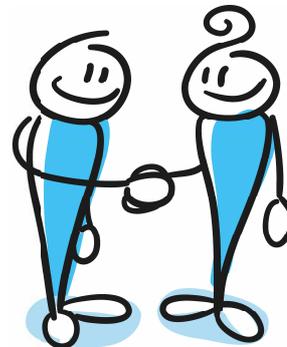
CLU Ile de France

9 juillet 2020
29 septembre 2020
24 novembre 2020
CSSCT Ile de France
1er juillet 2020
22 septembre 2020
18 novembre 2020

CLU Bordeaux

30 juin 2020
22 octobre 2020
15 décembre 2020
CSSCT Bordeaux
23 juin 2020
15 octobre 2020
11 décembre 2020





Projet d'avenant 2020 à l'accord d'intéressement 2018-2020 de la Caisse des dépôts et consignations.

CLU Angers

25 juin 2020

1^{er} octobre 2020

3 décembre 2020

CSSCT Angers

18 juin 2020

24 septembre 2020

1^{er} décembre 2020

La **CFE-CGC** s'est déjà exprimée sur ce sujet dans sa [tribune du mois de juin](#).

Fort heureusement, la Direction n'a pas suivi les propositions consistant à en prendre à certains pour en donner plus à d'autres. (les cadres et les non cadres, les soi-disant riches et les soi-disant pauvres). La **CFE-CGC**, seul syndicat catégoriel s'est par moment sentie bien seule dans cette négociation.

Le complément d'intéressement de 0,50% supplémentaire obtenu dans l'accord sur les primes signé par l'ensemble des organisations syndicales, se caractérise par l'atteinte d'objectifs liés au COVID-19.

La **CFE-CGC** signataire de l'accord d'intéressement 2018-2020, signera également cet avenant.

Les votes en séance

	UNSA	CFE-CGC	CFDT	CGT	SNUP	TOTAL
Pour	6	1				7
Abstention			4		1	5
Contre				3		3

Points d'information :

Conformément à de l'accord relatif à la gestion des congés acquis au titre de l'année 2020 dans le contexte de crise sanitaire et économique lié au Covid-19, une [information](#) a été faite en séance et seule la Direction de l'Etablissement Angers-Paris de la Direction des Retraites et de la solidarité mettra en place un dispositif de plafonnement des congés pendant l'été dont les modalités ont fort heureusement été négociées dans le cadre de cet accord.

Le Directeur Général de l'Etablissement public, nous a également fait part de la contribution de la Caisse des dépôts au plan de relance national. Sur les 4 axes suivants :

- TEE (rénovation thermique des bâtiments, mobilités douces, énergies renouvelables, gestion d'actifs, ...)
- Logement (Plan CDC Habitat 40000 logements, proximité géographique, logement social, ...)
- Soutien aux entreprises (soutien des filiales, Plan Tourisme : 1,5 Md€, ETI, BPI France Fonds sup 3 Md€, ...)
- Parcours de vie et cohésion sociale (Soins à domicile avec La Poste, handicap, santé, médico-social, ...)

